

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE DE TUNIS

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET CONSULTATION / N° PAQ- DGSU/ 03/2022

Action : Recrutement d'une structure d'accompagnement ou bureau d'études ou d'autres personnes morales expertes en entrepreneuriat pour une mission d'organisation et de formation du challenge/concours innovation entrepreneurial du domaine III Recherche et Innovation

DGSU (PARTAGE-UT)

Dans le cadre de l'accord de prêt n° 8590- TN entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le développement (BIRD) en vue de contribuer au financement du PAQ-Développement de la Gestion Stratégique Des Universités (PAQ-DGSU), l'Université de Tunis (UT) se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat suivant : Recrutement d'une structure d'accompagnement ou bureau d'études ou d'autres personnes morales expertes en entrepreneuriat pour une mission d'organisation et de formation du challenge/concours innovation entrepreneurial du domaine III Recherche et Innovation.

Pour cette mission, un consultant sera choisi conformément aux procédures définies dans les directives de la banque mondiale (sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la banque mondiale Editions Janvier 2011 Version Révisée Juillet 2016) sur la base des critères suivants :

1/ Qualification en rapport avec L'expérience du consultant selon le nombre de mission (40 pts)

- De 1 à 3 missions: 10 points
- 3-5 missions: 20 points
- 5 – 10 missions: 30
- >10 missions: 40 points

2/ Qualification en rapport avec la nature des missions (60 pts)

2.1. Missions de Formation et ou d'accompagnement ou de mise en place de programme en entrepreneuriat à l'échelle nationale (autre que le secteur public) (40 pts)

- mission1 justifiant (10) premier points.
- mission 2 justifiant les (10) points suivants.
- mission 3 justifiant les (10) points suivants.
- mission 4 justifiant les (10) points suivants.

2.2. Capacité et compétences du consultant dans l'appui en entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur (20 pts)

- mission 1 justifiant les (10) premiers points.
- mission 2 justifiant les (10) points suivants.

Les Consultants souhaitant réaliser les services décrits dans le cahier des termes de référence doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdits services et particulièrement :

- 1) Une lettre de candidature dûment datée et signée au nom du président de l'université de Tunis
- 2) La Fiche des renseignements généraux conformément à l'annexe 1 du terme de référence
- 3) Termes de référence (date, signature du représentant légal du bureau candidat sur la dernière page)
- 4) Annexe 2 du terme de référence (à remplir et à fournir les pièces justificatives)
- 5) Annexe 3 du terme de référence (à remplir et à fournir les pièces justificatives)

les consultants peuvent consulter les termes de références sur le site : www.utunis.rnu.tn et obtenir de plus amples informations en contactant la cellule PAQ de l'université de Tunis (Tél :71567322 , 71261272 Fax :71560633)

les offres, doivent parvenir au nom du président de l'université de Tunis par voie postale recommandée ou par Rapide poste ou par porteur au siège de Université de Tunis 92, Boulevard du 9 Avril 1938 – Tunis 1007, avec la mention « A ne pas ouvrir – consultation N° PAQ- DGSU/ 03/2022 ».

Les offres doivent parvenir au plus tard le **vendredi 2 septembre 2022** à dix heures (10:00) (Le cachet du bureau d'ordre de l'Université de Tunis faisant foi).

L'ouverture des plis sera le même jour à **onze heures (11:00)**.